31e ANNEE. — N° 47 — 5 CENTIMES LE NUMERO. — MARDI 28 AVRIL 1891

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

*Les abonnements se paient d'avance. — Joindre* **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

**ADMINISTRATION**

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

**l'Agence HAVAS**, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

**PUBLICITÉ**

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

*La publication des* **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

## ÉLECTION SÉNATORIALE

DU 31 MAI

**CANDIDAT RÉPUBLICAIN**

## Dr A. RELHIÉ

Conseiller Général
Membre de la commission départementale
Ancien Maire de Cahors
Chevalier de la Légion d'Honneur

*Cahors, le 28 Avril*

## Election des Délégués

SÉNATORIAUX

### CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

*Séance du 26 avril 1891*

Inscrits 27; votants, 26; suffrages exprimés, 26; majorité absolue, 14.

Ont obtenu : MM. Lebœuf, 25 voix, Mazières, 25. Séguy, 16, Bousquet, 14. Bouyssou, 14. Combelles, 14. Parazines, 14. Besse, 13. Daymard, 13. Périès, 13. Soulié, 13. Pezet, 13. Ilbert, 13. Delfour, 13. Rouffy, 13. Delpech, 13. Combarieu, 13. Clary, 13. Brunies, 12. Vincens, 12. Miquel, 12, et Lala, 8.

MM. Lebœuf, Mazières, Séguy, Bousquet, Bouyssou, Combelles et Parazines, ayant seuls obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés délégués sénatoriaux.

Le nombre des élus ne s'élevant qu'à 7, il y a lieu à un scrutin de ballottage pour les 5 délégués restant à nommer.

Aucun des candidats n'ayant au 2e tour obtenu la majorité des suffrages, il est procédé, après une suspension de séance de 5 minutes, à un 3e tour, qui donne les résultats suivants :

Inscrits, 27; votants, 26; suffrages exprimés, 26.

Ont obtenu : MM. Besse, 13. Combarieu, 13. Daymard, 13. Delfour, 13. Delpech, 13. Périès, 13. Vincens, 13. Soulié, 12. Pezet, 12. Clary, 11. Brunies, 1. Ilbert, 1. Miquel, 1.

MM. Besse, Combarieu, Daymard, Delfour, Delpech, Périès et Vincens ont obtenu chacun 13 voix.

C'est donc au bénéfice de l'âge que sont élus MM. Combarieu (né en 1820), Besse (1822), Périès (1824), Delpech (1826), et Delfour (1831).

M. le maire demande si tous les délégués élus acceptent le mandat. Aucun refus n'est exprimé.

On passe ensuite à l'élection de trois délégués suppléants.

Sont élus MM. Gagnayre, Pezet et Soulié.

* * *

Voici les résultats connus de l'élection des Délégués dans le département :

*Puy-l'Evêque.* — D. Puech, Sabatié, Lacavalerie. S. Galaux.

*Castelnau-Montratier.* — D. Dufour (François), Laviale, Grangié, Gauzet, Garrigues, Sabatié, Pechméja, Soubrié. S. Iches et Meric.

*Montcuq.* — D. Boudou, Benays et Valat. S. Lachaise.

*Prayssac.* — D. Besse, Dulac et Vernières.

*Caillac.* — D. de Gaudusson et Bouloumié. S. Valet.

*Goujounac.* — D. Mauriols, Pagès et Couderc. S. Blavier.

*Gréalou.* — D. Gas et Pégourié. S. Lalanhie.

*Boissières.* — D. Miquel et Cuniac. S. Brassac.

*Mercuès.* — D. Pouli et Billières. S. Carriol.

*Girac.* — D. Trassy. S. Mauroul.

*Castelfranc.* — D. Lacroix et Montagne. S. Cazes.

*Béduer.* — D. Vaysse et Destal. S. Fabre.

*Sauzet.* — D. Vincens et Paillet. S. Cagnac.

*St-Martin-Labouval.* — D. Parra et Capelle. S. Couderc.

*St-Caprais.* — D. Barriéty. S. Delmas.

*Pomarède.* — D. Valadié Jean. S. Bessières.

*Albas.* — D. Pagès Duport, Mourguès et Guiches. S. Brassac.

*St-Géry.* — D. Linon-Léger, Nicolas et Dablanc. S. Dols.

*Vers.* — D. Janin. S. Camboural.

*Cazals.* — D. Vidile et Lagarde. S. Billières.

*Mauroux.* — D. Loubières, maire et Loubières Georges. S. Mourgues.

*Duravel.* — D. Joubert, Lurguie, Galtier. S. Calassou.

*Lalbenque.* — D. Dugès, Ausset, Bourrière. S. Ramès.

*Lacapelle-Marival.* — D. Vialatte et Amadieu. S. Lacabane.

*Pradines.* — D. Pillat et Roux. S. Pénel.

*Lauzès.* — D. Lalo. S. Piganiol

*Limogne.* — D. Couderc et Combarieu. S. Couderc.

*Lhospitalet.* — D. Baffaly et Conquet. S. Bonnet.

## BONNES NOUVELLES

Nous sommes heureux de constater que les délégués de l'arrondissement de Cahors, en grande majorité, sont partisans de la candidature de l'honorable M Relhié.

* * *

On lit dans la *Dépêche :*

« Nous apprenons, de source certaine, que M. Talou, actuellement député de la 1re circonscription de Cahors, poserait sa candidature au Sénat, dans le cas où le dénombrement qui se fait en ce moment, n'accuserait pas dans l'arrondissement de Cahors une population de plus de cent mille habitants.

On lit dans le *Réveil :*

« Nous savons que toutes les préférences de M. Talou sont pour la Chambre et non pour le Sénat, où il ne demanderait un siège que *contraint par les circonstances.* »

On lit dans l'*Alliance républicaine :*

« Nous croyons pouvoir affirmer que le chiffre total de la population de l'arrondissement de Cahors dépassera 100,000.

» En conséquence, il est certain que notre arrondissement sera encore divisé en deux circonscriptions électorales. »

* * *

Plus affirmatifs que l'*Alliance républicaine,* nous sommes en mesure d'assurer que le résultat définitif du recensement, pour l'arrondissement de Cahors, donne un chiffre supérieur à 102,000 habitants. Il n'y a donc pas lieu de craindre la suppression d'un de nos deux honorables députés.

Cette situation rendra aux délégués sénatoriaux la tâche plus facile, et donnera à M. Talou l'occasion, qu'il sera heureux de saisir, nous n'en doutons pas, de prouver que promesse faite doit toujours être tenue.

Nous sommes certain que M. Relhié trouvera en l'ami politique, pour lequel il s'est spontanément désisté en 1885, le concours le plus loyal et le plus actif. Nous en remercions M. le député de la 1re circonscription, au nom du parti républicain.

## INFORMATIONS

LA VEILLE DE LA RENTRÉE

C'est hier que la Chambre a repris ses travaux. Jusqu'ici, il paraît probable que les débuts de la nouvelle session seront calmes ou du moins que les questions purement politiques seront momentanément écartées. Nous avons indiqué les efforts faits depuis trois jours dans les sphères gouvernementales pour apaiser certains dissentiments et engager la Chambre immédiatement dans la discussion du tarif douanier. Ces efforts paraissent avoir abouti et, pour le quart d'heure, on est tout aux questions économiques.

Le gouvernement a l'intention de faire présenter par ses amis une motion tendant à inviter la Chambre à siéger exceptionnellement le vendredi et à réserver cette séance pour liquider les questions et les interpellations qui pourraient se produire. Donc, jusqu'à vendredi prochain, nous pouvons espérer des séances assez calmes, car la discussion générale qui s'ouvrira sur le tarif douanier aura, dès le début, un caractère académique. Les grands discours succèderont aux grands discours; une vingtaine d'orateurs sont déjà inscrits et cette discussion générale durera au moins une quinzaine de jours.

ENVOI DE TROUPES AU TONKIN

Toulon, 25 avril.

L'ordre vient d'être donné d'armer le transport *Le-Mytho*, pour effectuer un voyage supplémentaire au Tonkin et y transporter le 26 mai 800 hommes de troupe. De plus 200 militaires du 4e d'infanterie de marine partiront pour l'Indo-Chine par le paquebot quittant Marseille le 2 mai.

DUEL

Nous avons déjà annoncé le fait. Voici quelques détails :

M. le général de Négrier qui assistait dans une loge à la représentation de l'Opéra-Comique, causait avec les personnes qui se trouvaient auprès de lui, lorsqu'un spectateur, bien connu dans le monde de l'escrime, M. Georges Legrand, que le bruit des voix incommodait, réclama le silence.

Cette demande provoqua une assez vive altercation, et, à l'entr'acte suivant, MM. de Négrier et Leg and échangèrent leur carte. Des témoins furent constitués de part et d'autre, et le duel eût lieu samedi, dans une propriété privée des environs de Paris.

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 6

## SANS FEU NI LIEU

*ROMAN D'UNE ALSACIENNE*

PREMIÈRE PARTIE

EN ALSACE

II

LA CÉRÉMONIE

Elle crut devoir raconter ce qu'elle avait vu.

— Eh bien ! déclara Jean-Baptiste, très calme, ce n'est pas là ce qui me décidera à reculer, au contraire.

Il n'y avait plus qu'à se soumettre. Elle l'approuva donc, la mort dans l'âme, au grand étonnement du bon Klotz, mais déclara qu'elle aussi saurait faire son devoir et qu'elle se tiendrait auprès de son père. Tout le temps que durerait la cérémonie redoutée, elle serait là, prête à le secourir au cas où il se sentirait pris de quelque faiblesse. Elle le soutiendrait par sa présence, pensant naïvement que, elle étant là, personne ne voudrait lui faire de mal et que la mort elle-même n'oserait pas venir le lui disputer.

Jean-Baptiste Herz l'enveloppa d'un long regard de tendresse ; et quand Klotz fût parti, après leur avoir chaleureusement serré les mains à tous les deux, il se renfonça, calme et presque souriant dans son grand fauteuil.

Rosa ne le quittait pas de ses yeux, veillant sur lui comme un ange gardien. Tout le reste de la journée, il ne lui parla que de choses douces et consolantes, de ses forces qu'il sentait revenir de cette grosse chaleur d'août qui lui faisait du bien, de leur vigne où fourmillaient les grappes de raisin doré, du bon vin qu'on aurait et qui le guérirait tout à fait. Il l'entretenait également du plaisir qu'il éprouverait à voir ses chers bambins et à reprendre ses leçons interrompues.

Elle l'écoutait, heureuse, presque confiante, et se disant :

— Pour sûr, M. Schayé exagérait tantôt; le père est bien mieux remis qu'il ne le pense... il a encore de longues années à vivre et ce serait une mauvaise action de l'empêcher de faire ce qu'il considère comme son devoir.

Il soupa légèrement mais de bon cœur, et, dès qu'il se fut mis au lit, s'endormit d'un sommeil paisible. Le lendemain, il se réveilla avec le lever du soleil et se trouva plus ingambe que la veille. Il s'habilla vivement non sans une certaine surexcitation nerveuse que Rosa prit pour une recrudescence de forces. Elle lui apporta ses habits noirs du dimanche, bien usés mais si soigneusement entretenus que le vieux Herz avait encore une bonne apparence lorsqu'il en était vêtu.

Il ne se montra pas plus agité que la veille ; au contraire, la gravité de ses traits, son attitude réfléchie lui donnaient un air de tranquillité plus profonde que d'habitude. Après le repas de midi seulement, il prêta tout à coup l'oreille, écoutant un bruit qui grossissait.

Avertis par les patriotes du village, ceux des communes environnantes commençaient à se mettre en marche pour se rendre à la cérémonie imaginée par Hausserman.

Herz se leva avec précipitation.

— Fillette, dit-il, donne-moi mon bâton et partons.

Sur la route, ordinairement déserte à cette heure, passaient Klosz, Muller et les autres, revêtus de leurs plus beaux habits, et accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. A eux s'étaient joints ceux qui, pour se rendre là-bas, avaient dû passer par Walck. Sans faire positivement une foule, tout ce monde constituait une réunion assez considérable, dont les rangs s'écartèrent respectueusement quand apparut sur le seuil de sa maisonnette le vieux Herz, marchant d'un pas qu'il voulait rendre ferme, appuyé sur Rosa plus pâle et plus tremblante que lui.

A la vue de celui que, tacitement, ils considéraient comme leur chef, tous ces braves gens restèrent calmes ; un murmure attendri courut parmi eux. Tous se découvrirent, mais pas un cri ne fut poussé. La chaleur était encore plus forte que la veille et, à l'horizon, de gros nuages noirs s'avançaient lentement, rapetissant l'azur du ciel.

Avant de partir, le vieux Herz, Klotz et Muller constatèrent avec plaisir qu'aucun gendarme ne se montrait. Mais le forgeron fronça les sourcils. Il venait d'apercevoir non loin de lui, des hommes vêtus, ou plutôt déguisés en paysans alsaciens et dont la mine suspecte l'inquiétait. Il les indiqua d'un coup d'œil à ses deux amis.

Muller pâlit un peu, mais ne cessa point de faire bonne contenance. Quand à Jean-Baptiste, il se contenta de dire de sa voix grave :

— Advienne que pourra !

On se mit en route. Dans les plaines, ceux qui étaient restés à travailler la terre, n'ayant pas été mis dans le secret, interrompaient leur besogne pour regarder passer tout ce monde avec étonnement.

Sur le pas des portes de certaines habitations des femmes, ignorant l'événement du jour, les suivaient des yeux avec une surprise mêlée d'inquiétude : des enfants, qui jouaient sur le chemin leur emboîtaient le pas avec curiosité, ne s'arrêtaient que rappelés par leurs mères.

Les braves gens marchaient depuis le matin et ne s'étaient reposés qu'une heure dans la forêt de Haguenau, avant de gravir la première colline, lorsque, au milieu de l'après-midi, à Morsbronn, Jean-Baptiste Herz cria :

— Halte !

Et, comme tout le monde était surpris de voir qu'on n'allait pas, comme les autres années, jusqu'à Frœschwiller, au pied du grand monument élevé par les Alsaciens à la mémoire des soldats français morts à la bataille du 6 août, Muller, Klotz et quelques autres parcoururent les groupes en disant que le lieu du rendez-vous traditionnel était changé.

A force de recruter en chemin de nouveaux adhérents, ce fut une masse véritablement imposante qui se trouva assemblée devant la pyramide en grès rouge, surmontée d'une croix, érigée à la mémoire des cuirassiers à Reischoffen.

La voix d'un prêtre se fit entendre d'abord, récitant les prières des morts et ponctuée par les lugubres : Amen ! des nombreux assistants, puis

Au premier engagement, M. de Négrier fut légèrement blessé au bras. Le duel continua néanmoins, et à la reprise M. de Négrier fut atteint à la poitrine, en même temps M. Legraud était touché à la joue par l'épée de son adversaire. Les blessures de M. de Négrier ne sont pas graves, puisque dimanche matin il se promenait à cheval au bois de Boulogne.

L'EXPLOSION DE PORTANCE

Rome 25 avril

M. Billot, ambassadeur de France, qui avait été légèrement blessé à la tête au moment de l'explosion par un éclat de verre pendant qu'il travaillait dans son cabinet, ne se ressent pas de sa blessure, qui est déjà cicatrisée.

Le palais Farnèse a été très maltraité. Les gigantesque barrés de fer du portail massif de Michel-Ange ont été tordues; tous les fenêtre ont été brisées. Dans la chambre même de l'ambassadeur, une porte a été arrachée de ses gonds. Dans l'appartement de M. Geffroy, directeur de l'Ecole française, les dégâts sont nombreux; un plafond s'est effondré.

Vienne, 25 avril, matin.

On craint pour aujourd'hui une nouvelle et grande extension de la grève des ouvriers boulangers. Trois mille de ces derniers, qui viennent de tenir une réunion, se sont, en effet, prononcés pour la suspension générale du travail.

Capetonwn, 25 avril, matin.

Suivant une dépêche de Kunberley, 2,000 mineurs se seraient emparés d'une nouvelle mine de diamants à Misselton, sans attendre l'autorisation du gouvernement.

DERNIERS MOMENTS DE M. DE MOLTKE

Au sujet des derniers moment du défunt, on raconte que le feld-maréchal avait demandé, après le dîner, que l'on jouât du piano et avait ensuite pris part à un whist, pendant lequel il avait dû quitter le salon, parce qu'il se sentait indisposé. Les membres de sa famille, inquiétés par son absence prolongée, se rendirent auprès de lui et le trouvèrent très faible. Ils le conduisirent dans sa chambre à coucher, où il ne tarda pas à expirer.

Berlin, 25 avril.

C'est dans son cabinet de travail que le maréchal de Moltke a rendu le dernier soupir. Peu de temps auparavant, il avait soupé avec le plus grand appétit.

Tous les officiers généraux se sont rendus, dans la nuit, à l'hôtel de l'état-major général.

Berlin, 25 avril.

L'empereur a envoyé dans la nuit un télégramme de condoléance à la famille. Une foule énorme stationne ce matin devant l'hôtel de l'état-major.

La Chambre des députés et la Chambre des seigneurs ont levé leur séance en signe de deuil, après des allocutions de leurs présidents.

Au Reichstag, le président a également fait l'éloge de M. de Moltke qui, dit-il, jusqu'au dernier instant, participa aux travaux du Parlement. Il dit qu'il fut le modèle des vertus militaires et civiques. La séance est levée en signe de deuil.

UN SCANDALE DANS UN CIRQUE

On télégraphie de Turin au *XIXe Siècle* :

« Un scandale énorme s'est produit samedi, au milieu de la représentation du cirque Alfieri. Quand l'écuyère russe, Jenny Weiss (baronne de Randen), parut dans l'arène avec son écharpe aux couleurs françaises et aux couleurs russes, le comte Maffei, fils du diplomate italien, cria à haute voix des injures à la jeune femme. Le baron de Randen, ancien officier russe, mari de l'écuyère, se précipita sur l'insulteur et le gifla. Tapage énorme. Un colonel de la cavalerie royale, le marquis de Saint-Ilia, fit son possible pour arranger l'affaire entre le baron et le comte, mais sans succès.

» Un duel est imminent. Ces deux messieurs se battront demain au pistolet jusqu'à ce que l'un des deux adversaires soit touché. »

LE CANAL DE PANAMA

Le *Petit Journal* publie les principaux passages du rapport adressé à M. Monchicourt, liquidateur de la Société de Panama, par M. Wyse, qui avait été chargé d'aller en Colombie négocier la prolongation du contrat de la concession du canal.

Ce rapport, qu'il est impossible d'apprécier à première lecture, est très volumineux et contient deux parties principales : l'une qui a trait aux négociations pour le contrat, l'autre qui est relative aux études complémentaires techniques sur les travaux d'achèvement du canal.

Après avoir donné le détail des négociations, M. L.-B. Wyse conclut ainsi la première partie :

« Ayant eu assez de bonheur pour mener à très bon port, à Bogota et dans l'isthme, les uns et les autres, il faut espérer que le même succès couronnera les démarches à tenter en Europe et aux Etats-Unis pour grouper les immenses intérêts en jeu. En substituant des habitudes d'activité à celles qui semblent vouloir endormir pour quelques mois encore les bonnes volontés latentes, on peut arriver au sauvetage des capitaux engloutis à la légère, et empêcher de péricliter définitivement, au grand dommage de l'amour-propre national, un des plus vastes projets de notre époque enfiévrée de progrès. Bien qu'il ne soit pas dans les attributions me concernant ici, de m'occuper des mesures à prendre pour que ma réussite presque inattendue en Colombie ne demeure pas stérile, j'estime devoir déclarer que l'heure des résolutions viriles est venue, car je suis fermement convaincu que si des manœuvres souteraines, contre lesquelles il est temps de se prémunir, ne font pas échouer les combinaisons financières entrevues, l'infortuné public, en grande majorité français, si éprouvé par l'ancienne affaire de Panama, pourra retrouver bientôt, par l'achèvement du canal américain, une notable partie de son épargne si étourdiment dissipée. »

.....

Dans la deuxième partie, celle concernant les études complémentaires techniques, M. Wyse s'exprimes en ces termes :

« ..... Je suis amener à recommander en première ligne la variante la plus simple et la plus brillante à la fois, avec un seul bief surélevé d'alimentation constitué au moyen d'un lac central artificiel unique, d'environ 9,000 hectares d'étendue, à une attitude ne dépassant jamais la cote + 30 auquel on aurait accès par une échelle de trois écluses accolées, à double sas, réunies en un seul groupe sur chaque versant, l'un à Bohio-Soldado, l'autre à Pedro-Miguel. »

Et il termine par cette affirmation :

« 600 millions : tel est le capital maximum reconnu aujourd hui nécessaire pour l'achèvement si désirable du canal interocéanique, afin de créer à travers l'isthme de Panama, par la submersion partielle des vallées du Chagres et du Rio-Grande, une voie offrant pleine sécurité aux navires et capable de desservir un trafic très rénumérateur. »

Nous reproduisons tout ceci à titre d'information — car, en ce qui nous concerne, nous ne croyons plus au sauvetage des premiers actionnaires du Panama — et nous doutons fort que l'entreprise s'achève jamais.

# CHRONIQUE LOCALE
## ET REGIONALE

L'INVITATION AUX MINISTRES

La municipalité de Cahors est partie aujourd'hui pour Paris afin d'inviter les ministres à l'inauguration du chemin de fer de Cahors a Brive.

INSTRUCTION PRIMAIRE

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie ont été nommés :

M. Triolet, instituteur adjoint à Saint-Denis, stagiaire à Cressensac.

M. Audubert, institbteur adjoint à Cressensac, stagiaire à Saint-Denis.

CHAIRE D'AGRICULTURE

La date du concours pour la chaire d'agriculture vacante dans le département du Lot, par suite de la démission de M. Cabarrot, vient d'être fixée au lundi 24 août prochain.

CATHÉDRALE DE CAHORS

Les entrepreneurs en maçonneries de la ville de Cahors sont prévenus que le samedi 2 mai 1891, des soumissions seront reçues à la préfecture, à 2 heures du soir, en vue des travaux de maçonnerie à exécuter, cette année, à la cathédrale pour la restauration de la Bonnette rouge et pour le dégagement du portail du XIIe siècle de cet édifice.

Les travaux prévus sont évalués au chiffre de 2,070 fr. 56.

Les soumissions devront être présentées en triple expédition dont une sur timbre.

On peut prendre connaissance du devis, tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir, aux bureaux de la préfecture (2e division).

LA VILLE ET L'ÉLECTRICITÉ

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'affaire intentée par la ville à la compagnie d'éclairage électrique, pour empiètement sur la voie publique, est venue samedi matin, à 9 heures devant le tribunal de simple police présidée par M. Laulanié, juge de paix.

M. le Commissaire de police a soutenu son procès verbal avec beaucoup de clarté et de vigueur.

M. Desprats a déposé de très longues conclusions, au nom de la compagnie d'électricité.

Le prononcé du jugement a été remis à huitaine.

LES SOUS-LIEUTENANTS DE RÉSERVE ET DE L'ARMÉE TERRITORIALE

On s'est préoccupé de savoir si la loi qui stipule que les sous-lieutenants de l'armée active seront promus lieutenants après deux années de grade était applicable aux sous-lieutenants de la réserve et de l'armée territoriale. En l'état actuel, il semble que l'on doit répondre par la négative. L'avancement des officiers de réserve de l'armée territoriale est régi par le décret du 31 juillet 1881, qui le maintient exclusivement aux choix. D'autre part, les officiers de réserve et de l'armée territoriale ne doivent pas être promus à un grade qui leur donne le pas sur leurs camarades de l'armée active, plus anciens qu'eux dans le grade inférieur.

Néanmoins, il semble qu'il y a une disposition à trouver qui donne aussi satisfaction aux réservistes de notre armée en réduisant le stage des officiers dans les grades subalternes.

PLUS DE SURSIS D'APPEL

La plupart des journaux, en annonçant le commencement des opérations de révision des jeunes gens de la classe de 1890, ont ajouté que les conseils statueraient ultérieurement, dans des séances spéciales, sur les demandes de dispense à titre de soutiens de famille et sur les sursis d'appel. Il y a là une erreur qu'il importe de ne pas laisser propager : la loi militaire du 15 juillet 1889 ne comporte pas de sursis d'appel, et aucune autorisation de cette nature n'est accordée depuis sa mise en vigueur.

PERCEPTION DE ST-GÉRY

Depuis plusieurs jours, il n'est bruit dans Cahors que de la suspension de M. B. ., percepteur de St-Géry, qui, dit-on, n'aurait pu justifier d'un déficit de 8,000 fr. environ, constaté dans sa caisse.

La suspension de ce fonctionnaire ayant été prononcée, M. Bramel, surnuméraire-percepteur, vient d'être accrédité pour gérer cette perception.

Nous croyons savoir que cette perception qui n'est vacante que depuis quelques jours, est déjà l'objet de nombreuses convoitises.

**Rectification**

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Monsieur,

Tous les journaux de Cahors ont annoncé que M. le docteur Billières, en résidence aux Quatre-Routes, s'est suicidé par strangulation.

Vous comprendrez, Monsieur, l'importance de cette fausse nouvelle, et comme, Dieu merci, je me porte assez bien, vous ne ferez aucune difficulté d'accepter et de publier ma lettre.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Dr BILLIÈRES.

Cazillac (Quatre-Routes), 25 avril 1891.

CHEMINS DE FER

A la suite d'instructions venues du ministère des travaux publics, les directeurs des Compagnies de chemins de fer ont informé les chefs de communautés religeuses, qu'à dater du 1er mai prochain la faveur de la demi-place était supprimée pour les membres de ces communautés

LA NOUVELLE LOI BÉRENGER

A sa dernière audience correctionnelle, le tribunal de Cahors a appliqué pour la première fois la nouvelle loi Béranger.

Aux termes de cette loi récente, les tribunaux

---

un léger mouvement se produisit ; un petit groupe devant qui tout le monde s'inclinait, vint à son tour se placer au premier rang devant le monument si simple, mais qui éveillait de si terribles souvenirs.

C'était Jean-Baptiste Herz, toujours appuyé sur Rosa et entouré de ses amis.

Hauserman avait eu une idée habile et touchante à la fois; habile parce qu'il supposait à tort hélas ! que la police allemande, n'ayant pas été prévenue, ils auraient plus de liberté à Morsbron pendant que les espions attendaient vainement à Frœschwiller ; touchante, parce que c'était un moyen grandiose d'émouvoir les cœurs que de faire prendre la parole par le père d'un des héros à la mémoire vénérée desquels le monument avait été construit.

Il fallait que l'orateur fût un homme estimé de tous et en même temps bien maître de lui, sûr de dire tout ce qu'il faudrait, mais rien de plus, car, ainsi que tout le monde le savait, il y avait quelque danger à se mettre en évidence, les conquérants n'étant pas gens à épargner les persécutions aux principaux acteurs d'une semblable scène.

Quand le vieux maître d'école se présenta, la taille voutée, la figure amaigrie, mais l'œil fier, le geste solennel, un silence religieux se fit, troublé seulement par le vol des hirondelles, qui rasaient la terre, sentant l'orage prêt à éclater.

Alors, devant ces centaines de braves gens qui retenaient leur souffle pour mieux l'entendre, Herz prit la parole.

— Mes amis, dit-il, vous avez voulu avoir pour interprête le père d'un des héros qui sont tombés à cette place ; vous m'avez choisi et je vous en remercie. Je remercie également Dieu qui m'a guéri assez tôt pour que je puisse répondre à votre appel.

» Jurons de revenir chaque année saluer nos braves enfants qui dorment sous cette terre ; jurons de nous rappeler toujours de leur courage et de leurs vertus, et offrons-les en exemple à leurs cadets. Je ne puis dire ici ce que je voudrais ; des mots affluent à mes lèvres que la sagesse m'oblige à faire rentrer dans ma gorge... mais ces mots, vous les devinez sans que je les prononce, et ils arrivent, j'en suis sûr, jusqu'à la dépouille de nos chers morts, et leur sens est compris par les âmes des vaillants qui voltigent au-dessus de nos têtes.

» Amis, essuyons nos larmes et unissons nos voix pour faire entendre ce cri, un de ceux qu'il nous est permis de pousser : « Vivent nos héros ! »

— Vivent nos héros ! répétèrent en même temps que toutes les mains se tendaient vers le vieux Herz.

— Vive la France ! cria fortement une voix enrouée.

Le forgeron Klotz qui, par sa haute taille, dépassait la foule de toute la tête, répondit de son organe de stentor.

— Vivent les braves gens !... et à bas les provocateurs !...

Tout le monde comprit. Le cri de : Vive la France ! ne fut répété par personne. C'était fort heureux, car, à ce moment, on vit apparaître les gendarmes prussiens, escortant le commissaire de police de Bouxwiller et celui de Haguenau.

Il y eut un silence de mort, pendant lequel un nouveau cri retentit, poussé par une voix de femme.

— Vive l'Allemagne ! à bas la France !

Cette fois des rumeurs s'élevèrent. On se montra celui qui avait fait entendre le cri provocateur et celle qui avait laissé échapper le cri de haine contre la patrie tant regrettée.

Le premier, qui n'était autre que Jephke, se tenait debout, arrogant, les bras croisés, sans baisser la tête, sous les regards de mépris qui tombaient sur lui de toutes parts ; la seconde, c'était la rousse Prussienne !...

Le matin, à Walck, on s'était montré du doigt celle qui, la veille, avait agi comme on l'a vu à l'auberge de Hausserman, des enfants lui avaient jeté des pierres.

Furieuse, elle avait été cette fois se plaindre à Bouxwiller, chez le commissaire de police ; c'était elle que Rosa avait entrevue dans la voiture du magistrat, venu secrètement à Walck.

Après avoir crié, elle eut peur de tous ces gens dont les yeux la menaçaient, et elle se mit prudemment à l'abri derrière les gendarmes.

Seule dans la foule, Rosa n'avait rien vu ni entendu depuis un instant. Pendant que son père parlait, elle n'avait cessé de l'examiner avec une anxiété croissante. Il avait prononcé ses premières paroles d'une voix forte et assurée, mais peu à peu, son organe retentissant n'était plus arrivé qu'au premier rang de ceux qui l'écoutaient, des nuages humides avaient passé devant ses yeux, les mots n'étaient plus sortis que difficilement de sa bouche et, à la fin, des sanglots avaient soulevé sa poitrine, prête à se rompre. Il s'arrêta, plusieurs fois, brisé. Quand il eut fini de parler, il chancela, livide, et il fallut que Rosa le tint pour l'empêcher de tomber.

Au même moment les premières gouttes d'eau commencèrent à mouiller la terre; le ciel s'assombrit, un éclair rapide fendit les nuages et le tonnerre gronda sourdement.

— Père, père ! supplia Rosa, c'est assez, rentrons, je t'en prie !

— Non, non, je resterai jusqu'à la fin, dit-il, n'arrivant à demeurer debout que par un surprenant effort de volonté.

— Mais tu as fait ton devoir, ajouta-t-elle éplorée, rien ne te retiens plus ici... Viens, je t'en conjure !...

Non, non... je veux voir, répéta-t-il avec insistance.

Klotz et Muller s'interposèrent et voulurent aussi l'engager à s'éloigner, frappés de l'altération effrayante de ses traits, mais il refusa de se laisser entraîner, n'ayant presque plus la force d'articuler aucun mot, mais indiquant d'un geste d'autorité qu'il entendait partir avec les autres.

Le discours prononcé par le père d'un soldat français mort à Reischoffen ne formait que la première partie de la cérémonie. La seconde allait voir son tour. Herz voulait être présent.

A. SIRVEN ET A. SIEGEL *(A Suivre.)*

**Pilules Suisses !**

Le médicament le plus populaire de France.

prononçant condamnation, peuvent surseoir à l'exécution de la peine infligée pendant une période de cinq ans, à condition que le condamné ne soit pas poursuivi correctionnellement pendant ce délai. Ajoutons que si aucune nouvelle peine n'est prononcée durant ces cinq ans, le condamné bénéficie en outre de la non-inscription du jugement à son casier judiciaire.

DÉVALISEURS D'ÉGLISES

Dans la nuit du 24 au 25 courant, des malfaiteurs se sont introduits avec escalade et effraction dans les églises des Junies, canton de Catus, et de Puy-l'Evêque; ils ont tout bouleversé dans les dites églises, mais n'ont rien trouvé à leur goût.

La gendarmerie de Catus et celle de Puy-l'Evêque se sont immédiatement livrées à une euquête qui n'a pu, jusqu'à ce jour, faire découvrir les malfaiteurs.

Les recherches continuent.

VAGABOND

La police a mis en état d'arrestation le nommé Baudin Louis, 35 ans, natif de Paris, sans domicile fixe, pour mendicité en s'introduisant dans les maisons et pour vagabondage.

Cet individu a déjà subi plusieurs condamnations.

PROCÈS-VERBAL D'OCTROI

Les employés de l'octroi ont dressé procès-verbal au sieur Marqués, dit Légier, de Pradines, pour avoir tenté de rentrer en fraude une certaine quantité de viande.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A TOULOUSE

Voici les nouveaux rensignements publiés par la *Dépêche* :

Le lendemain de son arrivée, c'est-à-dire le 20 mai, M. Carnot offrira un déjeuner de trente couverts, à la préfecture, aux principaux fonctionnaires de Toulouse.

Le président de la République sera accompagné, dans son voyage dans le Sud-Ouest, par MM. Constans, ministre de l'intérieur; Bourgeois ministre de l'instruction publique, et, sans doute quelques-uns de leurs collègues.

Le général Brugère et trois officiers de sa maison militaire suivront le président dans son voyage, ainsi que son secrétaire particulier, M. Tranchau.

La municipalité doit faire venir, paraît-il, un huit-ressorts spécial de Paris pour servir de voiture de gala. Cette voiture sera traînée par des chevaux fournis par les régiments d'artillerie de la garnison.

Le président de la République quittera Toulouse le 21 mai, à huit heures du matin, pour se rendre à Luchon, où il arrivera vers onze heures.

L'ÉLECTRICITÉ A TOULOUSE

A l'occasion du voyage de M. le président de la République à Toulouse, le conseil municipal, devançant une réforme en harmonie avec les progrès réalisés, a voté l'éclairage électrique de quelques-unes des voies importantes de la cité.

On sait aussi que la Société toulousaine d'électricité a été déclarée concessionnaire pour quinze années de cet éclairage, au prix de 26,460 fr. par an.

Au terme du cahier des charges, les lampes électriques doivent être éclairées le 18 mai, veille de l'arrivée de M. Carnot.

Les ouvriers de la Société concessionnaire ont commencé, en haut des allées Lafayette, l'ouverture des tranchées destinées à recevoir les tuyaux qui renfermeront les câbles électriques.

## SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

*Séance du 13 avril*

Présidence de M. de Laroussilhe, directeur semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. — Il signale dans le journal *la Géographie* (n° 121 — 4e année mars 1894) un article sur les villes gauloises. L'auteur de cette étude émet l'opinion que lorsque la capitale d'un peuple ne paraissait pas assez bien fortifiée par la nature, il y avait une place de guerre, où dans les temps troublés s'organisait la résistance. Entre autres citadelles de guerre, il cite, chez les Cadourques, Uxellodunum.

M. le secrétaire général dépose, en outre le 1er volume d'un ouvrage de M. Londes, administrateur des affaires indigènes à Saïgon, notre compatriote et cher collègue, sur l'Histoire des grands fiefs au *Temps des chaù orientaux*. Cet ouvrage est traduit du chinois; il retrace les luttes que les empereurs de la dynastie des Chaù ou Tchéou, 4e dynastie impériale chinoise, fondée par Von-Vang, eurent à soutenir contre les grands vassaux, qui empiétaient chaque jour sur les prérogatives de l'empereur. L'un des plus puissants était le prince de Tan ou Tsin, arrière petit-fils d'un marchand de chevaux, dont les possessions avaient été érigées en principauté par le 7e successeur de Von-Vang, et dont les descendants devaient plus tard renverser la dynastie des Chaù, pour fonder celle des Tsin. Ces faits se passaient vers l'époque des conquêtes d'Alexandre.

M. Greil donne connaissance à la Société de deux lettres, l'une de M. Baudel, l'autre de M. Salamon, dans lesquelles ces membres correspondants le prient de les rappeler au bon souvenir de leurs collègues ; en outre M. Baudel promet d'envoyer sous peu la relation d'un voyage qu'il vient de faire à Tunis, et M. Salamon annonce qu'il écrit une nouvelle, destinée spécialement à la Société, sur les mœurs du pays où il vient de se fixer (Espagne.)

M. de Laroussilhe entretient la Société d'une question qui a été contreversée, celle de savoir si, dans les familles dont le nom est le même que celui d'une localité, c'est la famille qui a donné le nom au village, ou le village qui a donné le nom à la famille. Il croit pouvoir conclure, en s'appuyant sur certains documents qu'il a eu récemment à consulter, que sauf de rares exceptions, c'est la dernière hypothèse qui doit être adoptée.

M. l'abbé Gary donne lecture d'un cantique patois, très populaire sur l'enfer : *A l'ifer ba pla trot qué ni penso.*

*Le Président,* F. DE LAROUSSILHE. — *Le Secrétaire,* J. BLANC.

### Figeac

*Foire.* — La foire du 23 avril a été peu importante. Les divers marchés étaient peu garnis.

Peu de bœufs ou vaches amenés, les cours restent stationnaires.

Les jeunes porcs se sont vendus de 25 à 35 fr. la pièce, selon grosseur.

Le prix moyen des moutons gras a été de 0,75 à 0,80 le kilo.

200 hectolitres environ de blé ont été vendus 21,50 et 22 fr. l'hectolitre, avec une hausse de 1 à 1,50 par hectolitre.

Le maïs a baissé de 1 fr. par hectolitre, vendu 14 fr. l'hectolitre.

Les volailles grasses ont été vendues 0,75 et 0,80 le demi-kilo.

Les lapins ont été vendus 0,60 le kil.

Les asperges ont été vendues 0,60 et 0,75 la botte, selon grosseur.

FÊTES DE FIGEAC

Voici le programme de la fête qui aura lieu le 3 mai à Figeac :

A 5 h. 1/2 du matin, réveil en fanfare, salves d'artillerie ; à 9 h. 1/2, courses au sac au champ de foire ; à 10 h., jeu des cruches, faubourg Saint-Martin ; jeu du baquet, place Caviale ; à 10 h. 1/2, jeu de la pomme, place des Tours ; à 11 h., concours de grimaces, faubourg du Pin ; à 11 h. 1/2, jeu de la poële, place des Carmes ; à 1 h. 45 du soir, ouverturé d'un bal public sous la halle ; à 1 h. 1/2. velousel organisé par le véloce-club de Figeac, avec le concours de quelques amateurs étrangers ; à 2 h., assaut d'armes, exécuté par plusieurs prévots et leurs élèves place de la Raison ; à 2 h. 1/2, annonce de la cavalcade par des trompettes ; à 3 h. grande cavalcade, départ de la gare ; à 8 h. 1/2, illuminations; à 9 h., brillant feu d'artifice; à 9 h. 1/2 retraite aux flambeaux avec le concours de la compagnie des sapeurs-pompiers ; à 9 h. 1/2, reprise du bal public sous la halle ; à 9 h. 40, ouverture d'un bal, ancien palais de justice. La salle sera brillamment décorée.

Pendant la cavalcade, il sera fait une quête au bénéfices des pauvres de la ville.

### Latronquière

Le sieur Arnal, propriétaire au village de Lacombrade, commune de Montet-Bouxal, entouré de sa femme et de ses enfants, s'amusait à faire jouer la batterie d'un revolver qu'il croyait ne pas être chargé, lorsqu'au cinquième coup s'est trouvée une balle qui a atteint la jeune femme au milieu du front ; celle-ci tenait en ce moment un jeune enfant dans ses bras.

La malheureuse est morte sur le coup, et le mari, fou de douleur est tombé sans connaissance.

### Payrac

Nous avons le regrêt d'annoncer la mort de M. Paul Carriol, ancien notaire, décédé le 23 courant, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

### Gourdon

Le recensement de la population pour la commune de Gourdon, a donné les résultats suivants :

1286 maisons, 1450 ménages, fournissant 4782 individus, se répartissant ainsi :

| | HABITANTS |
|---|---|
| Gourdon (ville) | 2.661 |
| Abords de la ville | 520 |
| | 3.181 |
| *Sections électorales* | |
| Prouillac | 483 |
| Saint-Romain | 431 |
| Lafontade | 286 |
| Costeraste | 401 |
| Total | 4782 |

Le recensement de 1885 avait accusé 4990 habitants, soit une différence en plus sur le présent recensement, de 208 habitants.

### Théâtre de Cahors

Nous apprenons qu'une troupe parisienne, sous la direction de M. JULES RIVEY, nous donnera le *Dimanche 3 Mai* une representation de deux pièces que l'on joue actuellement à la Comédie-Française, **Le Flibustier,** pièce en 3 actes, de M. Jean Richepin et la **La Parisienne**, de M. Henry Becque, comédie en trois actes, avec le concours de Mme Jeanne DEBRAY, M. JULES RIVEY et d'artistes de différents théâtres de Paris.

Précédente tournée par la même direction, *L'Aventurière et le Dépit Amoureux*.


## RAISINS A BOISSONS

Les Corinthe, **marque l'Ancre**, vendus en sacs estampillés et plombés sont de qualité irréprochable, ils sont les plus riches en alcool et donnent un vin très délicat. Se méfier des raisins de qualité inférieure et des contrefaçons.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boulevard Corderie, à Marseille.

Un opuscule, « *La Vérité sur les Raisins Secs* » est adressé à toute demande.


## FAITS DIVERS

TRAITEMENT DES BRULURES

Un docteur allemand a tout récemment découvert un remède contre les brûlures, qui est d'une efficacité aussi grande que simple à exécuter.

Ce remède consiste en un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf bien mélangés en parties égales : cet onguent est étendu sur un morceau de toile qui est appliqué sur la brûlure. On doit le renouveler dès qu'il commence à sécher.

Les douleurs les plus vives sont considérablement adoucies presqu'instentanément, et la guérison est complète en très peu de temps, sans qu'il reste la moindre cicatrice.

LA LÈPRE DE LA SIÈGE

Une bien curieuse épidémie sévit en ce moment sur une espèce assez commune de poisson de L'Aveyron, appelée vulgairement la *siège*, qui se trouve dans maintes rivières.

Les pêcheurs avaient remarqué que depuis quelques jours l'Aveyron roulait entre deux eaux une foule de ces poissons, les uns morts. et les autres à demi-morts. En les examinant de près, ils constatèrent que tout le dos était blanchâtre et qu'une sorte de poussière tombait de leur corps au moindre frottement. Plusieurs personnes ayant voulu manger de ces poissons furent sérieusement indisposées. Les pêcheurs appellent cette maladie la lépre de la *siège*.

Il va sans dire que c'est là une qualification probablement fantaisiste et nous ne garantissons en rien la sûreté de ce diagnostic.

En ce qui touche les causes de cette épidémie, elles sont tout aussi inconnues.

Quand à son existence, elle est indéniable.

Rassurons néammoins un peu le pêcheurs et les gourmets très friands, à juste titre, de la *siège* qui, lorsqu'elle vit dans les parties rocheuses de l'Aveyron, est un des mangers les plus fins; l'épidémie est en notable décroissance depuis deux ou trois jours.

**ÉTUDE**

de Me Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors

rue Sainte-Claire, n° 52, près le palais de Justice.

# VENTE

A SUITE DE

**Saisie immobilière**

*Adjudication fixée au* **trois juin** *mil huit cent quatre-vingt-onze, à midi et heures suivantes, à la barre du Tribunal civil de Cahors.*

Suivant exploit du ministère de Serres, huissier à Cahors, en date du vingt-trois février dernier enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le trois mars 1891, vol. 130 n° 24.

M. Pierre Quercy, propriétaire domicilié à Cailles, commune de Labastide-Marnhac, et autrefois aux Tuileries, commune du Montat, ayant constitué Me Jules Billières pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, et fait élection de domicile en ses étude et personne audit Cahors où il demeure.

A fait procéder à la saisie réelle des immeubles ci-après sur la tête et au préjudice de Pierre Granio, propriétaire cultivateur et dame Louise Amalriu, sans profession, mariés, domiciliés ensemble autrefois au lieu de Rigal, commune du Montat, et actuellement au Pech de Lagraille, commune de Cieurac, le mari pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse et tous deux solidairement.

## *DÉSIGNATION*

### Sommaire des immeubles saisis

Commune de Cieurac

1° Au lieu dit Pech de Fos, bois numéro 572 section B du plan de Cieurac, de onze ares quarante-quatre centiares.

2° Au même lieu, vigne numéro 573, mêmes plan et section de trente-deux ares quatre-vingt-dix-huit centiares.

3° Au lieu dit Pech de Lagraille, terre numéro 565, mêmes plan et section, de vingt-trois ares quatorze centiares.

4° Au même lieu, terre numéro 564, mêmes plan et section, de deux ares cinquante-deux centiares.

5° Au même lieu, maison avec sol, numéro 564 même plan et section.

En conséquence de la saisie précitée, les biens immeubles ci-dessus désignés seront vendus le jour dit, en un seul lot, sur la mise à prix de dix francs, en sus des charges, ci..... **10 fr.**

Le prix de l'adjudication et les frais auront lieu comme il est dit au cahier des charges déposé au greffe et dont on peut prendre connaissance sans déplacement.

**Nota.** — Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèque légale, qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le vingt-huit avril, mil huit cent quatre-vingt-onze.

*L'avoué poursuivant,*
Signé : J. BILLIÈRES.

Enregistré à Cahors le mil huit cent quatre-vingt-onze, fol. c° reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : AGARD, receveur.

## Bourse de Paris

*Cours du 27 Avril* 1891

RENTES

| | | |
|---|---|---|
| 3 0/0 perpétuel | compt. | 94 55 |
| 3 0/0 amortissable | compt. | 94 75 |
| 3 0/0 Emprunt 1891 | | 93 10 |
| 4 1/2 0/0 1883 | compt. | 105 65 |

*Valeurs Françaises*

ACTIONS

| | |
|---|---|
| BANQUE DE FRANCE | 4395 » |
| CRÉDIT FONCIER | 1255 » |
| SOCIÉTÉ GÉNÉRALE | 480 » |
| COMPTOIR Nal D'ESCOMPte | 606 75 |
| EST (Chemin de fer) | 935 » |
| LYON. — | 1540 » |
| MIDI. — | 1326 » |
| NORD. — | 1810 » |
| ORLÉANS. — | 1525 » |
| OUEST. — | 1052 » |
| GAZ, Cie parisienne | 1385 » |
| CANAL DE SUEZ | 2502 60 |
| CANAL DE PANAMA | 37 50 |
| Etablissements DECAUVILLE | 440 » |

OBLIGATIONS

| | | |
|---|---|---|
| LYON (fusion) | | 441 » |
| EST 3 0/0 | | 439 » |
| MIDI 3 0/0 | | 444 75 |
| NORD 3 0/0 | | 447 50 |
| ORLÉANS 3 0/0 | | 443 » |
| OUEST 3 0/0 | | 439 » |
| SUD DE LA FRANCE | | 411 » |
| OUEST-ALGÉRIEN | | 422 » |
| EST-ALGERIEN | | 423 » |
| CRÉDIT FONCIER, | fonc. 3 °/° 1853 | 605 » |
| — | — 4 °/° 1863. | 528 » |
| — | fonc. 3 °/° 1877. | 390 » |
| — | comm. 3 °/° 1879. | 474 » |
| — | fonc. 3 °/° 1879. | 480 » |
| — | comm. 3 °/° 1880. | 466 25 |
| — | fonc. 3 °/° 1883. | 418 50 |
| — | — 3 °/° 1885. | 475 » |
| — | bons 100 fr. av. lots. | 74 » |
| GAZ, Cie parisienne | | 523 » |

*Valeurs Étrangères*

| | |
|---|---|
| RUSSE, 4 0/0 1889 | 100 10 |
| RUSSE, 4 0/0 consolidé | 100 10 |
| PORTUGAIS 3 0/0 (rente) | 57 05 |
| PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889 | 442 50 |
| LOMBARDS, 3 0/0 | 342 50 |
| SARAGOSSE 3 0/0 | 390 » |

*Valeurs en banque*

| | |
|---|---|
| Ch. RUSSE (gr. Société) | 677 » |
| Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0 | 470 20 |
| — PORTO-RICO 3 0/0 | 270 » |
| — BAHIA (Brésil) 5 0/0 | 450 1 |

## BULLETIN FINANCIER

*du 27 Avril 1891*

La semaine débute mal. Les marchés étrangers continuent à peser sur notre place et l'on attend la liquidation. On comprend facilement qu'en ce moment on hésite à prendre une position.

Le 3 0/0 est à 94 42 1/2, le nouveau fait 93.

On continue à peser sur les actions de nos grandes Sociétés de Crédit. C'est nn parti pris. Le Foncier est à 1253.75. La Banque de Paris est à 800. Le Crédit Lyonnais est à 775.75.

Les fonds étrangers sont lourds. L'Italien est à 93.42. La rente extérieure à 75. Le Russe à 18.60.

L'Emission des Obligations des Tabacs Portugais à eu un plein succès. Les 225,000 obligations offertes au public ont été souscrites et au dela par plus de 40,000 souscripteurs. Le Crédit Lyonnais à lui seul à place plus de 105,000 titres. Cette opération réalisée dans des circonstances particulièrement difficiles et entravées par des attaques injustes et passionnées fait également honneur au Comptoir d'escompte qui l'a conduite avec une grande prudence et une parfaite justesse de vues.

S'il en était permis de tirer de ces faits une conclusion politique, on pourait de nouveau se rendre compte que l'épargne française va toujours dans le sens des sympathies du pays.

En Banque, le marché n'est pas très brillant. L'Alpine se tient bien à 222.50. La part du Crédit Provincial est à 10.50. L'Explosifs Fortis fait 30 fr.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

*Les prix de ces billets sont les suivants :*

1er itinéraire : 1re classe 225 fr. — 2e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2e, 3e et 4e itinéraires : 1re classe, 180 fr. — 2e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduits de 25 %, dour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

**EXCURSIONS**

*En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.*

1er Itinéraire

1re classe 95 fr. — 2e classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e Itinéraire

1re classe 60 fr. — 2e classe 45 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

*Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées*

**Arcachon, Pau, Biarritz**

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : **10 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Le sirop de Raifort iodé de Grimault, dans lequel l'iode est à l'état de combinaison intime avec le suc de raifort, est une sorte de panacée pour les enfants qui en éprouvent de suite la bienfaisante influence. Aussi, les écoulements par le nez ou les oreilles, l'inflammation, la rougeur des paupières, les gourmes, les boutons, le gonflement des glandes du cou et les croûtes du lait, signes certains du lymphatisme, guérissent-ils très vite et le plus souvent sans autre traitement, par l'usage régulier du *Sirop de Raifort iodé de Grimault.*

*Les Cigarettes indiennes de Grimault* et Cie sont le remède le plus efficace connu contre l'asthme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chronique. Chaque cigarette porte la signature Grimault et Cie.

Les personnes qui souffrent de mauvaises digestions de renvois de gaz, de gonflement de l'estomac ou des intestins, de maux de tête et de somnolence après les repas, sont assurés de trouver un soulagement immédiat dans l'emploi des *Perles de Pepsine pure de Chapoteaut.*

**LE VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la **CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG.** Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
*Chez* FERRÉ, *phien*, 102, r. Richelieu, PARIS, & *Phies*.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDIOT ET Cie
56, RUE JACOB, A PARIS

**LA**

## MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la mode illustrée publie avec chaque numéro, *sans augmentation de prix*, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques ; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction. la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot, la *Mode illustrée* reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre : seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions à connaître pour son public féminin

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDIOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et *en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.*

Prix pour les départements : 1re édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois. 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

Le plus répandu et le plus sérieux des ouvrages de vulgarisation scientifique les **Merveilles de la Science,** par LOUIS FIGUIER, dont les quatre volumes illustrés de 1817 gravures ont initié leurs 150,000 souscripteurs aux grandes découvertes jusqu'en 1870, vient d'être complété par deux volumes de **Supplément,** illustrés de 1036 gravures qui forment les tomes 5e et 6e de cette remarquable publication. On y trouve décrites toutes les inventions scientifiques depuis 1870. jusqu'en 1891. L'ouvrage, écrit par LOUIS FIGUIER, avec l'érudition et la clarté propres à cet écrivain, embrasse donc l'ensemble des découvertes depuis les origines de la science jusqu'à nos jours. Le **Supplément** étant le complément indispensable des 4 vol. des **Merveilles de la Science** est publié en 18 séries à 1 fr. 10, et en 2 vol. à 10 fr. chacun, *envoie franco.* — JOUVET ET Cie, éditeurs, 5, rue Palatine, Paris.

**BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE**
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
**CAMILLE FLAMMARION**

## PHYSIQUE POPULAIRE

**Par Emile DESBEAUR**
Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La **Physique populaire,** de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la *Bibliothèque* fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Energie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Energie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire.*

La *Physique populaire* est publiée en **100 livraisons à 10 centimes** et en **20 séries à 50 centimes,** format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, *reçu franco en séries,* à leur apparition, contre un mandat de **dix francs** adressé aux éditeurs :

**C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.**

*VIGNES AMÉRICAINES*

## 5,000 Othellos Racinés

A VOIR ARRACHER SUR PLACE

Extra-beaux — à **100** fr. le mille

*S'adresser au propriétaire :* **M. Victor COMBES,** à Vire, par Puy-l'Evêque *(Lot)*

## LE VIGNOBLE

**DE L'ORPHELINAT D'ARNIS**

PRÈS CAHORS (LOT)

MOYENS PRATIQUES

POUR RECONSTITUER UNE VIGNE PHYLLOXÉRÉE

Par le Directeur de l'Établissement

**2e édition**

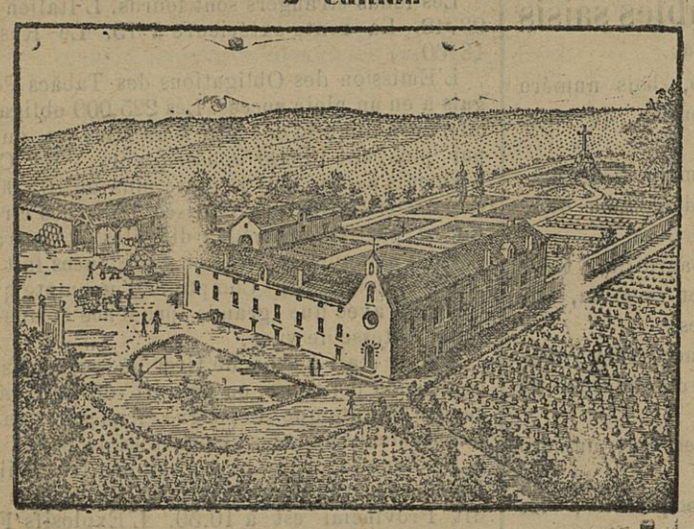

Vue générale de l'Orphelinat

*PRIX : 0,60. — PAR LA POSTE : 0,75*

**En vente chez tous les Libraires**

## A VENDRE

**Un Phaëton,** en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montratier.

## A louer

La moitié de la maison, du jardin et des autres bâtiments situés à Péchagal, avec terrasse et petit lac ; le tout situé à trois kilomètres environ de la ville de Cahors.

Superbe point de vue. — Réparations au gré du locataire.

On vendrait ces immeubles avec 63 ares de terre attenant au même lieu, mais en nue-propriété seulement.

S'adresser à Me LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénelon, numéro 7.

## A vendre

**OTHELLO** Boutures et Racinés

**HERBEMONT** Boutures

S'adresser à M. MAZELIÉ, propriétaire à Castelnau-Montratier, ou à MAURY, dit RENÉ, rue St-Namphaise, **Cahors.**

**ON DEMANDE** de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.

S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron).

*Le propriétaire-gérant :* LAYTOU.

## VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

**de plants directs, porte greffes et de plants greffés-soudés**

*PRIX TRÈS MODÉRÉS*

S'adresser au propriétaire : **M. Victor COMBES**

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

**Envoi franco du prix-courant sur demande**

*VIENT DE PARAITRE :*

**Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines**

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : **3 fr.** FRANCO-POSTE

## HONORÉ Photographe

77, BOULEVARD GAMBETTA, 77

CAHORS

## Etablissement Hydrothérapique

**DES**

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que **Mme Sabatié** vient de faire placer dans son Etablissement, l'**Appareil de Suspension** de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'**Ataxie locomotrice** et autres maladies nerveuses.